

Fiche de renseignements responsables légaux 2025-2026

Cette fiche concerne les enfants suivants :

* mentions obligatoires

Nom et prénom du/des enfant(s)* :

Responsable 1 (responsable financier)	Responsable 2
☐ Père* ☐ Mère* ☐ Tuteur*	☐ Père* ☐ Mère* ☐ Tuteur*
Nom* :	Nom* :
Nom de jeune fille* :	Nom de jeune fille* :
Prénom* :	Prénom* :
Adresse* :	Adresse (si différente*) :
Code postal* :	Code postal* :
Ville* :	Ville* :
Adresse mail* :	Adresse mail* :
Téléphone* :	Téléphone* :
N° allocataire CAF* :	N° allocataire CAF* :
Date de naissance* :	Date de naissance* :
Exercez-vous une activité professionnelle ? : ☐ Oui* ☐ non*	Exercez-vous une activité professionnelle ? : ☐ Oui* ☐ non*
Si oui, nom de votre employeur* :	Si oui, nom de votre employeur* :
Adresse de votre employeur* :	Adresse de votre employeur* :

Le responsable financier de l'enfant est celui dont le nom figure sur les factures. En cas de garde alternée, chacun des parents devra fournir un dossier et recevra la facture correspondante à la fréquentation sous sa garde.

Garde alternée

En cas de garde alternée, chacun des parents recevra la facture correspondant à la fréquentation de l'enfant sous sa garde.

Semaine paire : ☐ Père ☐ Mère

Semaine impaire : ☐ Père ☐ Mère

Portail famille

Avez-vous déjà créé votre portail famille ? : ☐ oui ☐ non

Si non, vos codes d'accès vous seront transmis par mail dès l'inscription aux accueils périscolaire validée

Si oui : souhaitez-vous le renvoi de votre identifiant et d'un nouveau mot de passe : ☐ oui ☐ non

Facturation :

La facturation est établie au regard des fréquentations journalières. Votre facture sera automatiquement disponible sur le portail famille et transmise par mail.

En cas de changement d'adresse électronique, la ville devra être tenue informée. Votre adresse e-mail faisant l'objet d'un traitement automatisé, vous disposez, à tout moment, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression de l'information relative à votre adresse e-mail. Cette information nominative est exclusivement à l'usage de la Ville et ne peut être communiquer à des tiers.

Consultation Quotient familial

☐ J'autorise le service scolaire et périscolaire à consulter mes données ressources par la liaison, caf-pro, en utilisant mon numéro d'allocataire et je m'engage à communiquer tout changement de situation familiale et financière, pour mise à jour de mon dossier

☐ Je n'autorise pas la consultation de mes données. *En l'absence de celles-ci, le tarif maximal me sera appliqué.*

Règlement Intérieur :

La transmission du dossier entraîne l'acceptation du règlement intérieur (téléchargeable sur le site de la ville), après avoir pris connaissance de toutes les informations et certifie l'exactitude des renseignements portés dans le dossier.

Date :

Signatures des représentants légaux :